**Liste des appendices**

**Appendice I :** *Postes Canada à la une!*

**Appendice II :** *L’ère numérique : incidence en milieu minoritaire*

**Appendice III :** *Appel d’exposition*

**Appendice IV :** *Formulation de la problématique de création*(9e-10e année)

**Appendice V :** *Rédaction de la problématique de création*(11e-12e année)

**Appendice VI :** *Exemples d’énoncés selon les étapes du processus d’analyse critique*

**Appendice VII :** *Analyse critique (9e-10e année)*

**Appendice VIII :** *Analyse critique (11e-12e année)*

**Appendice I :** *Postes Canada à la une!*

***Documentation sur la déclaration de Postes Canada***

Pétition de Susan Dixon Cambridge Ontario :

<http://www.change.org/en-CA/petitions/don-t-let-canada-post-end-door-to-door-delivery?share_id=wlBCuYrvPB>



***TEXTE en français repris ci-dessous : quelques corrections ont été apportées afin de faciliter la lecture du texte affiché sur Internet.***

***Lise B. L, Goulet, commissaire en chef de l’exposition***

**Je me demande si quelqu'un à Postes Canada a déjà essayé de pousser une poussette ou un fauteuil roulant ou même une marchette dans la neige? Je ne pense pas qu'on se rend compte de l'ampleur et des conséquences de la déclaration faite par Postes Canada au sujet de la fin de la livraison du courrier porte-à-porte d’ici 2018. Les parents de jeunes enfants, les personnes handicapées et les personnes âgées, vont être très désavantagés par cette décision et ce particulièrement en hiver.**

**Des millions de Canadiens ont été surpris et se sont mis en colère lorsqu’ils ont appris qu'ils pourraient avoir à parcourir des kilomètres pour aller chercher leur courrier dans un an. Je suis la mère de deux jeunes garçons. Mon plus jeune est atteint de paralysie cérébrale et utilise une marchette ou un fauteuil roulant pour se déplacer. Pour moi, la décision de Postes Canada m’obligerait à les regrouper et à lutter dans la neige avec un fauteuil roulant juste pour aller chercher notre courrier. Je suis une personne parmi des milliers de Canadiennes et de Canadiens qui doivent déjà relever des défis de la mobilité sur une base quotidienne.**

**De plus, 8000 employés vont perdre leur emploi à cause de cette décision! On nous laisse entendre que ces nouvelles « superboîtes » pourraient ne pas être très sécuritaires. Mon grand-père, que Dieu ait son âme, était un vétéran durant la deuxième guerre mondiale, il est devenu facteur après la guerre. Permettez-moi de vous dire que les facteurs prennent leur travail très au sérieux si non, ils ne braveraient pas toutes les intempéries du climat canadien dans l’exercice de leurs fonctions. Ma « transporteuse » de courrier régulière est également fière du service qu'elle rend à la communauté. Enfin, pourquoi changer quelque chose qui fonctionne bien et qui dessert bien les communautés à travers le Canada ?**

**Cette situation doit être dénoncée. Beaucoup de gens ont besoin de la livraison à domicile en raison de leurs circonstances. S'il vous plaît signez la pétition et la partagez-la avec autant de personnes que vous le pouvez. Plus nous serons à dénoncer cette décision, meilleures seront nos chances à faire en sorte que Postes Canada et que le gouvernement entendent nos voix !**

**La fin du porte-à-porte par Postes Canada attise la grogne des usagers**

[reddit](http://reddit.com/submit?url=http%3A%2F%2Fquebec.huffingtonpost.ca%2F2014%2F02%2F13%2Fla-fin-du-porte-a-porte-par-postes-canada-attise-la-grogne-des-usagers_n_4780341.html&title=La%20fin%20du%20porte-Ã -porte%20par%20Postes%20Canada%20attise%20la%20grogne%20des%20usagers) [stumble](http://www.stumbleupon.com/submit?url=http%3A%2F%2Fquebec.huffingtonpost.ca%2F2014%2F02%2F13%2Fla-fin-du-porte-a-porte-par-postes-canada-attise-la-grogne-des-usagers_n_4780341.html&title=La%20fin%20du%20porte-Ã -porte%20par%20Postes%20Canada%20attise%20la%20grogne%20des%20usagers)





<http://quebec.huffingtonpost.ca/2014/02/13/la-fin-du-porte-a-porte-par-postes-canada-attise-la-grogne-des-usagers_n_4780341.html>

MONTRÉAL - Postes Canada, en voulant cesser la distribution du courrier de porte à porte, a soulevé les protestations des usagers et des facteurs qui dénoncent le manque de concertation et le refus d'explorer une stratégie de diversification.

« C'est une décision irresponsable de la part du gouvernement (conservateur) et de Postes Canada de couper les services de livraison à domicile », a récemment dénoncé Hoang Mai, député du Nouveau parti démocratique (NDP, gauche).

Pour la société parapublique, l'usage très répandu du courrier électronique et la concurrence des services privés de messagerie ont provoqué une chute du volume de lettres et de colis à distribuer par les facteurs. La déperdition est énorme. Un milliard de lettres ou colis en moins depuis 2006, selon Postes Canada, qui perd de l'argent.

Pour éviter son déclin, le groupe postal va donc installer des boites postales au coin des rues ou dans des quartiers, où les habitants iront récupérer leur courrier. La fin du porte-à-porte devrait être effectif en 2018, accompagné de 15.000 départs en retraite ou licenciements.

Comme cela n'aurait pas suffi à éviter le naufrage, le prix du timbre a été pratiquement doublé à un dollar canadien pour tenter de faire entrer de l'argent dans les caisses.

« Tout le monde s'entend, il y a un problème", selon Jean Roy, professeur à HEC Montréal. Ce spécialiste de la finance dénonce l'absence de réflexion stratégique sur l'entreprise pour "élargir les sources de revenus ».

« Plusieurs options pourraient être examinées, en particulier offrir des services financiers, de la téléphonie mobile et peut-être même des services internet » dans les bureaux de poste, estime Jean Roy en faisant référence aux groupes postaux en Europe qui ont souvent diversifié leurs activités pour compenser la perte de chiffre d'affaires sur le courrier.

***Si vous déroulez le texte jusqu’à la fin vous pourrez accéder aux commentaires des lecteurs qui font bien réfléchir au pour et au contre de cette situation. Lise B. L, Goulet, commissaire en chef de l’exposition***

<http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2013/12/11/001-postes-canada-courrier-timbes.shtml>

….

Le chef du Parti libéral du Canada, Justin Trudeau, juge aussi « inacceptable » cette décision. Et que cela soit annoncé tout juste après l'ajournement des travaux de la Chambre des communes démontre à son avis que le gouvernement est « complètement déconnecté de la réalité des Canadiens ».

Le maire de Montréal, Denis Coderre, dénonce aussi le nouveau plan d'affaires de Postes Canada. Dans un message sur Twitter, il affirme que Postes Canada oublie la signification de « service essentiel ».

**La rumeur courait déjà**

L'idée de mettre fin à la livraison à domicile en milieu urbain circulait depuis un moment déjà. Elle avait entre autres été recommandée à Postes Canada par le Conference Board du Canada, qui estime que d'ici 2020 Postes Canada pourrait perdre près de 1 milliard de dollars par année en raison des courriels, de la facturation électronique et des achats sur Internet.

Selon le Conference Board, la fin de la livraison à domicile en milieu urbain, qui touche le tiers des Canadiens, permettra des économies de 576 millions de dollars par année.

La société d'État avait retenu les services du Conference Board afin de réaliser une évaluation indépendante de l'avenir du service postal et d'examiner les solutions possibles pour le futur.

<http://www.canadapost.ca/cpo/mc/aboutus/ombudsman/default.jsf?LOCALE=fr>







L’ombudsman représente la **dernière instance d’appel** pour résoudre les plaintes de la clientèle incluant les plaintes concernant la conformité de Postes Canada avec le [Protocole du service postal canadien.](http://www.tc.gc.ca/pcprotocoleduservice)Si un client juge que Postes Canada n’a pas résolu de façon satisfaisante sa plainte relative au service postal, le client peut recourir à l’aide de l’ombudsman.

Apprendre davantage sur [notre rôle](http://www.canadapost.ca/cpo/mc/aboutus/ombudsman/what.jsf) »

**Appendice II :** *L’ère numérique : incidence en milieu minoritaire*

# **L’ère numérique : incidence en milieu minoritaire**

## **Fred Forest**

J’

ai connu d’abord Fred Forest en classe à l’Université d’Ottawa. C’était en 1978, dans un cours que l’on appelait « Art et critique » — si je me rappelle bien.  Le professeur nous força à *penser* véritablement l’art et il m’avait suggéré « allez voir Fred Forest », ce que je fis. J’achète donc le bouquin de Forest intitulé *Art sociologique* (10|18, Paris, 1977) et je lis… ce fut le choc, pour moi et… mes galets du Lac Nipissing. Je « tombe en amour » avec son travail, la manière qu’il pense, provoque, bref avec la façon qu’il re-construit l’espace de l’art avec de tous nouveaux matériaux : presse écrite, téléphone, fax, radio, télévision, vidéo, câble, robotique, le Web et j’en passe.  Le pinceau n’est plus! Il m’a fait voir autrement.

C’est en 2006 que j’ai connu, enfin, Fred Forest en l’invitant au Canada. J’ose décrocher le téléphone et l’inviter comme conférencier invité du Projet Vasari contigu à l’assemblée générale annuelle de BRAVO. Il nous parlerait des deux importants mouvements artistiques dont il est le cofondateur : l'Art sociologique (1974) et l'Esthétique de la communication (1983). Sa présence en Ontario francophone nous a tellement marqués qu’*illico* on crée la catégorie de membre honoraire et quelques secondes plus tard, il en est devenu le tout premier. Et depuis, Fred est un ami de BRAVO.

Incontestablement, Fred Forest est aujourd’hui l’un des 30 grands artistes vivant sur notre planète. Il est certes, dans la lignée de Duchamp, Beuys et Kosuth, les immortels — je laisse les lecteurs googler Fred Forest quant à sa vie et son travail (www.fredforest.org). Ce que je retiendrai de Fred? Sa gentillesse, son humilité et son honnêteté. Bien sûr, sa jeunesse éternelle (il est né en 1933), son engagement, son intelligence et sa clairvoyance qui l’ont mené à fracasser les conventions de l’art, et ce, sans concession.

Yves M. Larocque

Directeur général de BRAVO

**Langue et arts visuels**

Le droit à la parole et celui d’être entendu grâce au recours au numérique
par Fred Forest, artiste | professeur invité

C’

est bien connu, c’est la (les) différence(s) avec autrui, qui crée(nt) le fait que des individus soient repoussés, marginalisés, délaissés, voire dans le pire des cas exclus de certaines communautés. Il en va ainsi pour des *minorités* entières, qui se voient, de fait, privées de certains droits, ou tout simplement d’avantages ou de prérogatives dont bénéficient les autres, les nantis, les élus privilégiés d’un système. Cela peut aller de l’apartheid le plus violent pratiqué par un État, à d’autres formes plus subtiles, moins tangibles, non identifiables, qui n’en existent pas moins, ici ou là. Et qui perdurent hélas, tant et plus, dans le silence généralisé des *majorités* du moment. Un silence dont chacun, finalement, s’accommode aisément, surtout s’il n’est pas directement concerné, s’abritant derrière les faux fuyants du politiquement correct.

Ce rejet ou simplement cette mise à l’écart peut trouver ses sources les plus primaires dans les « différences » de la couleur de la peau, l’appartenance à des idéologies ou des religions autres que les siennes. Mais également dans des pratiques vestimentaires trop singulières pour paraître conformes à l’honnête homme, ou des façons d’être, pourtant sans intention de provocation, qui heurtent les bons esprits normalisés. Les esprits de ceux qui *dominant* par le nombre sont installés dans le confort de leur position. Des différences qui heurtent les bons esprits uniquement parce qu’elles ne sont pas les nôtres. Parce qu’elles changent nos habitudes (nos conventions) de voir, de sentir, et de comprendre...

Il existe des formes plus nuancées et moins violentes de « mise à l’écart », d’ostracisme, dans nos sociétés réputées démocratiques, républicaines, parlementaires et pour ainsi dire pacifiées. Des formes d’autant plus pernicieuses qu’elles fondent leur existence sur le manque de visibilité des *minorités*, en s’appuyant sur le consensus mou, non seulement des nantis, ceux qui n’en portent guère les stigmates, mais également des lâches qui renoncent à les dénoncer. Attention ! Je ne dis pas ici que toutes ces « différences » sont à approuver des deux mains quand elles viennent à bafouer sciemment les traditions les mieux établies, la culture d’un pays ou d’une nation, et tout ce qui en constitue les racines vivantes.

Ces « différences » se devraient toutefois d’être respectées par nous-mêmes comme par ceux que nous accueillons avec fraternité sur nos territoires, voire dans nos maisons. Comme elles doivent être admises et reconnues fraternellement aux *minorités* par les *majorités*. Par contre elles se doivent d’être combattues de toutes nos forces, à l’égard de ceux qui prétendraient vouloir « remplacer » par la force, voire la violence, nos valeurs intrinsèques, en leur substituant les leurs!

Une langue *minoritaire* constitue aussi une différence notoire, mais qui ne présente de toute évidence aucun danger de la part de ceux-là mêmes qui la pratiquent, quand ces derniers ne nourrissent aucun projet hégémonique, avoué ou dissimulé, en vue de remplacer la langue *dominante*. Mais afin de maintenir sa survie à cause d’un effritement qui s’opère dans le temps pour des causes générationnelles, démographiques et sociologiques, les tenants de la langue *minoritaire* peuvent très bien, de façon tout à fait légitime, organiser les conditions de son maintien, comme celles de l’amélioration du statut de ses ressortissants. Rien de plus légitime à mon avis.

Le numérique qui s’impose aujourd’hui comme un véritable langage qui associe l’image, le texte et le son est une opportunité à saisir pour ces *minorités* de langue, ici ou là, pour faire entendre leurs voix, et que soit reconnu non seulement leur droit à l’existence, mais aussi, à l’égalité politique, juridique, culturelle, mais surtout sociale. J’entends par égalité sociale celle de tous les comportements qui se manifestent dans la vie quotidienne et par lesquels, un Franco-Ontarien ou une Franco-Ontarienne, par exemple, peuvent se sentir l’objet d’un traitement *minoré* par rapport à ses compatriotes. Il y a deux positions à adopter dans une telle situation. Celle, où dans l’ignorance de la capacité de changement dont sont capables les outils du numérique, les individus de cette minorité acceptent cet état de choses comme une fatalité. Une fatalité contre laquelle *l’individu minoritaire* considère qu’il ne dispose d’aucun moyen véritable pour changer le cours des choses et s’en trouve réduit au renoncement. Ou bien, au contraire, armé des instruments de la communication numérique moderne, il opte délibérément pour une position offensive, et néanmoins pacifique, décidé à faire valoir ses bons droits, bref s’affranchir.

Afin d’atténuer l’esprit de conquête et de domination qui anime naturellement tous les bipèdes de Gengis Khan à Napoléon, le numérique et sa généralisation ne pourraient-ils pas s’attacher à gommer les « différences » à l’aide de pédagogies adaptées? Par exemple des enseignements universitaires destinés à favoriser la divulgation de principes éthiques et contribuant à élever le niveau de conscience des individus. C’est en tout cas le pari que je fais, mais certes sur du long terme, tant les niveaux de conscience sont aujourd’hui disparates entre les cultures. L’appropriation de cet outil par les artistes, voire les philosophes, ou tout simplement par la *minorité* des hommes de bonne volonté, peut-elle leur donner aujourd’hui, à l’ère du numérique, et à plus ou moins long terme, la possibilité d’un impact sur le monde qui était impossible hier? Nous répondrons oui sans hésiter, à condition, bien entendu, qu’ils sachent saisir l’opportunité de s’approprier des instruments du numérique, dans l’objectif louable de donner existence à leur message de paix, de beauté et de sens, en l’arrachant des mains des terroristes de tous poils, voire des publicitaires, des politiques, ou même des journalistes… Bref de tous ceux qui en font des moyens exclusifs au service de leurs propres pouvoirs, de leurs intérêts ou de leur idéologie, la plupart du temps.

Cela demande aux artistes franco-ontariens eux-mêmes de commencer par une analyse lucide et honnête de leur situation, puis une prise de conscience individuelle et collective, en vue de l’action. Agir, afin que soient reconnus par exemple leurs droits à égalité avec ceux dont jouissent leurs homologues anglo-saxons... Dans le cadre du développement exponentiel des technologies de communication qui bouleversent radicalement aujourd’hui nos conditions d’existence privées et publiques, individuelles et sociales, un tel processus de régulation n’est plus une utopie. Cette remise à jour des pendules peut être aujourd’hui grandement facilitée, voire favorisée, par une utilisation pertinente des réseaux sociaux (numériques) et un certain volontarisme, afin d’éviter l’enfermement dans des pratiques traditionnelles. Elle s’avère nécessaire, ici et maintenant, pour faire valoir nos droits à la parole. Par l’exercice du numérique, elle assure la multiplication et l’amplification de nos messages. Un exercice de l’information et de la diffusion numériques qui a pratiquement réduit à zéro ses coûts de production et qui donne aujourd’hui à tout un chacun la possibilité de devenir un « émetteur » en puissance.

J’en veux pour preuve ma modeste expérience personnelle comme artiste. Artiste qui a fini par se faire exister et s’imposer par lui-même, sans rien devoir au système biaisé de l’art contemporain. À chacun d’entre nous d’étudier comment des passerelles peuvent être aménagées par exemple entre la peinture et les arts virtuels. Il ne s’agit pas d’abandonner ce sur quoi se fonde pour chacun son identité la plus profonde, mais de savoir que rien n’est jamais définitivement immuable et joué, que le monde change, et que nous devons trouver les formes d’adaptation à ce monde en perpétuel mouvement. Parmi les choses qui changent drastiquement par l’introduction massive du numérique dans nos vies, c’est que c’est désormais la simultanéité en temps réel de nos pensées et de nos gestes à distance qui prend forme. Ce sont nos comportements, nos façons d’écrire, de voir, de penser, qui affectent nos pratiques les plus quotidiennes avec la généralisation des usages du numérique. Le volontarisme est nécessaire pour qui veut changer le monde, ou tout au moins l’améliorer, pour soi-même et pour les autres. Quel est l’artiste qui à juste raison ne s’est pas retrouvé un jour incompris, un peu isolé, injustement délaissé à un moment incertain de sa vie? Aujourd’hui une communauté informelle a pris forme dans les réseaux sociaux qui permettent de rester un individu, mais en même temps de se sentir comme faisant partie d’un tout indivisible. Mais Facebook, Twitter, Instagram ne sont que des outils, tout dépend des usages que chacun en fait, ainsi que de son inventivité propre dans leur utilisation. Pourquoi la majorité des artistes reste-t-elle tributaire du système de l’art avec ses institutions, ses structures souvent obsolètes et son marché? C’est vrai que sa pleine autonomie demandera du temps à l’artiste, mais sa persévérance lui donnera toujours raison si elle est animée de foi et de passion. J’en veux pour preuve ma propre carrière artistique qui s’est faite sans n’avoir jamais eu de galeries et de surcroît en ayant proclamé, haut et fort tout le mal que je pensais des institutions de l’art contemporain.

Je me retrouve aujourd’hui assuré de ma propre exposition rétrospective au Centre Pompidou programmée en juin 2017. Ce résultat obtenu de haute lutte, dans un rapport de force permanent, où individu *minoritaire* dans le milieu de l’art contemporain, ne bénéficiant d’aucun appui dans ce milieu, je n’ai jamais baissé les bras et j’ai pris moi-même mon destin en charge, aidé en cela, il est vrai par un instinct inné de la communication. Dans les années 70 et 80, ressentant qu’être à ce point *minoritaire* était tout de même un sérieux inconvénient dans la jungle du système de l’art contemporain, où la loi est faite par quelques collectionneurs internationaux, j’ai donc fondé le Collectif d’art sociologique avec Jean-Paul Thenot et Hervé Fischer puis le Mouvement international de l’esthétique de la communication avec le professeur Mario Costa. Ces expériences m’ont convaincu que, comme on dit, « l’union fait la force », et aujourd’hui Internet m’a permis de capitaliser cet avoir (ce savoir).

Étant moi-même membre honoraire de BRAVO bien qu’étant Français et vivant dans la région parisienne, j’ai compris très vite que cette association implantée dans l’Ontario était également *minoritaire* dans un milieu sinon hostile du moins adoptant une certaine indifférence à ses besoins. La langue peut être aussi, en effet, un facteur de marginalisation. Sans me référer à Ésope, il est sûr qu’elle peut être aussi bien facteur de dialogue que de division, ou encore plus quelquefois, un facteur d’oppression pour certaines entités dominantes. Ou plus simplement de relégation, de marginalisation et de non-reconnaissance. Pour moi, qui ne parle pas la langue anglaise couramment, je me suis souvent retrouvé exclu de certains colloques, notamment en ce qui concerne les arts visuels technologiques et virtuels, sous l’hégémonie anglo-saxonne. Mais mon utilisation des outils numériques, dès leur apparition, m’a permis de combler tant soit peu cette lacune.

Alors j’engage mes amis de BRAVO à poursuivre leur route vaillamment. Ils ne m’ont d’ailleurs pas attendu pour cela vu le dynamisme de ses dirigeants à créer à Ottawa la première Nuit Blanche! Je leur conseille certes de rester eux-mêmes, chacun fidèle dans sa pratique artistique d’origine, mais en ayant présent à l’esprit que le monde change avec le numérique. En conséquence, d’être pour chacun et tous ensemble vigilant à ces changements, et dans le meilleur des cas de voir, sans préjugés, ni rejets de principe, le parti qu’ils peuvent au mieux en tirer, ici et maintenant… tous

**Appendice III :** *Appel d’exposition*

Riposte au bureau de poste!

 **Appel d’exposition **

**BRAVO-Sud** lance un nouveau projet collectif et itinérant! Il est organisé comme celui de Clémbé. Le projet est financé en grande partie par le ministère de l’Éducation : Direction des politiques et des programmes d’éducation en langue française (DPPÉLF).

***La première provinciale de la tournée aura lieu en avril 2015 au Musée de Timmins.***

**La tournée se poursuivra jusqu’en décembre 2016**

**Bienvenue** à tous les membres **statutaires** de BRAVO!

**Le projet en bref :**

Commissaires régionaux et commissaire en chef

**Catalogue et dépliant à l’intention du grand public et des élèves**

Vernissage et causerie prévus dans chaque lieu d’exposition

**Offre d’ateliers de formation pour les enseignants.es et les élèves (7e à 12e année) dans chaque lieu d’exposition, ateliers donnés par des artistes-pédagogues de BRAVO**

Tournée provinciale, nous l’espérons, dans 12 lieux

 **Cachet d’exposition**

**Voici les principales composantes du projet d’exposition collective et itinérante**

1. **Chaque artiste travaille selon son propre mode d’expression et documente son processus de création** – **sa démarche artistique** avec un **téléphone intelligent** au moyen d’images fixes et de vidéoclips! Le montage des photos et vidéoclips fera l’objet de l’exposition. Le montage sera présenté en boucle (en continu) sur un cadre photo numérique qui sera fourni à **chaque artiste pour la durée de la tournée.**

Besoin d’aide pour documenter votre démarche artistique avec le téléphone intelligent? Une formation sur les fonctions du téléphone intelligent sera donnée format manuscrit, virtuel et de visu. À vous de choisir le format de formation qui vous convient ! À venir au printemps 2014.

1. Le **thème est controversé**. Il cible la déclaration de Postes Canada d’il y a quelques mois c’est-à-dire, que **la** **livraison « porte-à-porte » est appelée à disparaître en milieu urbain dans les prochaines 5 années.** Le titre de l’exposition est : ***Riposte au bureau de poste! / Posting on Canada Post!***

Consultez au besoin une pétition, des articles parus sur Internet à cet effet (voir Annexe B).

1. **L’expérience Clémbé nous a montré que l’espace est très limité dans les galeries. Ainsi, 24 œuvres seulement seront retenues pour l’exposition** et ce nombre *magique* permettra aussi de souligner, le 24e anniversaire de la fondation de BRAVO (1991). Toutefois, afin de maintenir l’aspect inclusif du projet, le catalogue présentera tous les artistes voulant participer au projet.

**Un cachet sera payé à chaque artiste participant dont l’œuvre sera exposée. Les artistes dont l’œuvre paraîtra uniquement dans le catalogue recevront aussi un cachet, mais de moindre valeur.**

Dans le catalogue on trouvera un **feuillet de timbres qui présentera l’œuvre finale de chaque participant.e.** Chaque artiste recevra un certain nombre de ces feuillets pour son propre usage, gracieuseté de BRAVO-Sud. Le nombre sera déterminé en fonction des coûts de production.

1. Une **photo de l’œuvre finale** sera acheminée **à BRAVO-Sud aux fins du catalogue mais aussi aux fins** **d’une affiche**. L’œuvre sera « imprimée » probablement selon le format 16 X 24 pouces (tout dépendant des coûts de production) et accompagnera le cadre photo numérique fourni par BRAVO-Sud pour l’exposition. Les artistes dont l’œuvre paraîtra uniquement dans le catalogue verront leur œuvre finale ainsi reproduite.
2. Le catalogue présentera **2 pages par artiste**. Ces pages contiendront :

La photo de l’artiste, un court texte de 250 mots portant sur la biographie personnelle et professionnelle, un court texte décrivant le processus de création – démarche artistique de 250 mots, la photo de l’œuvre finale.

Date de remise? Septembre 2014, 1 DVD par bureau régional envoyé à BRAVO-Sud.

1. Le catalogue contiendra :

Un DVD des démarches artistiques documentées avec le téléphone intelligent, un **feuillet de timbres** à l’image de l’ensemble des œuvres finales présentées dans le catalogue. Des textes d’usage précéderont le catalogue des œuvres. Un texte d’envergure figurera en annexe du catalogue pour documenter le thème suivant *L’ère numérique : Incidences et conséquences,*

Chaque artiste participant recevra 3 catalogues, gracieuseté de BRAVO-Sud.

1. La présidence de votre bureau régional pourra vous donner de plus amples renseignements au sujet de cet appel d’exposition. Veuillez lui faire part de votre **intention à participer au projet d’ici la fin du mois de mars tout en sachant que vous devrez avoir terminé votre œuvre finale au début septembre 2014.** Pour votre information, l’annexe A présente un bref échéancier du projet.

Bienvenue à ***Riposte au bureau de poste! / Posting on Canada Post!***

**Au plaisir de travailler avec vous!**

Lise B. L. Goulet pour BRAVO-Sud

Commissaire en chef du projet

***Échéancier du projet***

**Tableau des grands jalons du projet d’exposition : à l’intention des artistes participants**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Date** | **Item** | **Détails** | **Personne responsable** |
| 10 mars  | Appel d’exposition | Envoyé à tous les membres de BRAVO | Lise et Chantal avec l’appui de BRAVO |
| 24 mars  | Choix des commissaires d’exposition et réception à BRAVO-Sud du nom | Prise de décision au sein de chaque bureau régional  | Président.e de chaque bureau régional a la responsabilité de recueillir l’avis des membres de son bureau régional |
| Au plus tard le 31 mars | Envoi du nom et des coordonnées des participants.es de chaque bureau régional | Nom, adresse postale, courriel, téléphone où la personne peut être rejointe le jour | Commissaire régional de chaque bureau régional à Lise Goulet : lise.goulet@ontario.ca416 325-2068 |
| 7 avril  | Envoi des dates pour la formation avec téléphone intelligent | Embauche de l’expert-conseil  | Chantal |
| 5 mai  | Calendrier de formation portant sur le téléphone intelligent  |  | Lise et Chantal (Shirin) |
| Juin à septembre inclusivement | Travail de création et de documentation par les artistes | Selon son mode d’expression tout en document son processus avec téléphone intelligent | Artistes de BRAVO |
| Première semaine d’octobre | Réception à BRAVO-Sud d’un DVD de chaque bureau régional sur lequel on retrouve pour chaque artiste participant : -le montage sur la démarche artistique;-les textes accompagnant l’œuvre ; -les photos accompagnant l’œuvre. | Montage : entre 4 à 6 minutes /artisteTextes : 1. biographie personnelle, professionnelle, 2. démarche artistique, 3. fiche signalétique de l’œuvre chaque artistePhotos : 1. visage de l’artiste 2. œuvre en cours3. œuvre finale | La ou le commissaire régional envoie le DVD à : Lise Goulet : lise.goulet@ontario.ca416 325-2068Ministère de l’ÉducationDirection des politiques et programmes d’éducation en langue française (DPPÉFL)8e étage, édifice Mowat 900, rue Bay Toronto (Ontario)M7A1L2 |
| Novembre | Révision linguistique 1 | Aller-retour en fonction de la rétraction des artistes | Commissaires régionaux |
| Qualité des images | Aller-retour aux fins de qualité des photos | André ou Paul et artistes individuels |
|  | Diffusion de la liste des 24 œuvres qui feront l’objet de la tournée d’exposition |  | Représentant du jury envoie un courriel aux commissaires régionaux |
| Début décembre | Réception des 24 œuvres à BRAVO-Sud | Vérification de la qualité des photos et reprises au besoin | André ou Paul |
| 2 avril  | 1ière de la tournée provinciale : Vernissage au Musée de Timmins |  | Commissaire régional et directrice du musée : Karen Bachman |
| 3-4 avril | Ateliers de formation |  | Artiste-pédagogue |

**Appendice IV :** *Formulation de la problématique de création* (9e-10e année)

Ce gabarit est composé de plusieurs rubriques (sous-titres). Chaque rubrique exige que tu précises certains aspects de ton intention artistique. Ces aspects peuvent être exprimés de différentes façons :

* croquis, esquisses ou ébauche,
* diagramme ou réseau conceptuel,
* croquis annoté, résumé en style télégraphique ou bref paragraphe,
* autres…

On te fera savoir sous quelle forme tu devras énoncer ton intention artistique. Il se pourrait qu’on te laisse le choix de la façon avec laquelle tu voudrais énoncer ton intention artistique dans le cadre de cette unité d’apprentissage.

Tout le long de l’unité d’apprentissage et donc, des étapes du processus de création (exploration / perception, expérimentation / manipulation, exécution / réalisation, évaluation / rétroaction), tu devras ajuster ton intention artistique. Tout ajustement devra être présenté selon une différente couleur de sorte que ton enseignant ou enseignante puisse voir l’approfondissement que tu apportes à tes réflexions dans le temps. Dans le cas d’un croquis (petit format), d’une esquisse (habituellement au crayon) ou d’une ébauche (en peinture) : tu pourras ajouter les ajustements sur ces compositions ou tu pourras fournir une autre version de ces compositions.

**N.B.** Ce travail correspond officiellement à la deuxième étape du processus de création. Toutefois, le document est remplis à la fin ou pendant chacune des autres étapes du processus de création : exploration, expérimentation, exécution, évaluation. Cette deuxième étape est l’objet d’évaluation formative et formative.

Les rubriques ci-dessous n’ont pas besoin d’être remplies de façon chronologique : tu peux aller et venir dans le document à ton aise. À moins d’avis contraire, l’important c’est que tu remplisses l’espace sous chaque rubrique.

1. **Diagramme ou réseau conceptuel incluant :**
* mode d’expression, thème général de l’unité d’apprentissage, intention artistique personnelle par rapport au thème,
* matériaux et le support,
* outils / logiciels, techniques / filtres (p. ex., dans un logiciel de traitement de l’image),
* artistes ou période / époque, mouvement / courant, ou école d’inspiration
* idées par rapport à la présentation de l’œuvre dans le cadre de l’exposition de fin d’unité
1. **Croquis, esquisse ou ébauche : Présente ici**
* les images,
* la composition et,
* utilise les matériaux, outils / logiciel, techniques que tu dis vouloir utiliser.
1. **Croquis annoté, résumé en style télégraphique ou bref paragraphe :**

Explique ici les idées principales qui sous-tendent ton travail c’est-à-dire ton intention personnelle par rapport au thème et pourquoi tu as choisis d’exploiter plus précisément un tel :

* matériau,
* éléments et principes de la composition,
* outils et techniques,
* artiste, période, mouvement… d’inspiration et,
* façon de présenter l’œuvre dans l’exposition de fin d’unité.
* précision :
* des éléments et des principes favorisés
* du logiciel ou du matériau, des outils ou des instruments utilisés
* du mode d’expression selon que tu travailles en beaux-arts (arts visuels), arts médiatiques ou métiers d’art
* des techniques et des composantes d’exposition ou de production
* des artistes, de la période / époque, du mouvement / courant ou de l’école d’inspiration
* donne une indication de l’échéancier

Analyse et prise de décision en fonction de la mise en situation (thème) ou du sujet spécifique que tu veux aborder par rapport au thème général.

1. **Six (6) artistes d’inspiration choisis parmi les 24 artistes participants à l’exposition *S’Affranchir!* ART POSTAL au XXIe siècle**

|  |
| --- |
| **Artiste 1 : en style télégraphique …** |
| Nom   |  |
| Titre de l’œuvre   |  |
| Mode d’expression et matériaux   |  |
| Ce qui m’attire dans cette œuvre  |  |

|  |
| --- |
| **Artiste 2 : en style télégraphique …** |
| Nom   |  |
| Titre de l’œuvre   |  |
| Mode d’expression et matériaux   |  |
| Ce qui m’attire dans cette œuvre  |  |

|  |
| --- |
| **Artiste 3 : en style télégraphique …** |
| Nom   |  |
| Titre de l’œuvre   |  |
| Mode d’expression et matériaux   |  |
| Ce qui m’attire dans cette œuvre  |  |

|  |
| --- |
| **Artiste 4 : en style télégraphique …** |
| Nom   |  |
| Titre de l’œuvre   |  |
| Mode d’expression et matériaux   |  |
| Ce qui m’attire dans cette œuvre  |  |

|  |
| --- |
| **Artiste 5 : en style télégraphique …** |
| Nom   |  |
| Titre de l’œuvre   |  |
| Mode d’expression et matériaux   |  |
| Ce qui m’attire dans cette œuvre  |  |

|  |
| --- |
| **Artiste 6 : en style télégraphique …** |
| Nom   |  |
| Titre de l’œuvre   |  |
| Mode d’expression et matériaux   |  |
| Ce qui m’attire dans cette œuvre  |  |

1. **Trois artistes retenus comme artistes d’inspiration à mon travail d’atelier final**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Nom de l’artiste d’inspiration retenu  | Titre de l’œuvre | Mode d’expression et matériau | Ce que je réinvestis dans mon œuvre à partir de cet artiste ou de cette œuvre  |
| 1 |  |  |  |  |
| 2 |  |  |  |  |
| 3 |  |  |  |  |

**Appendice V :** *Rédaction de la problématique de création*(11e-12e année)

Ce gabarit est composé de plusieurs rubriques (sous-titres). Chaque rubrique exige que tu précises certains aspects de ton intention artistique. Ces aspects seront exprimés de différentes façons :

* croquis, esquisses ou ébauche,
* diagramme ou réseau conceptuel,
* croquis annoté, résumé en style télégraphique et,
* paragraphe de dix lignes résumant de façon plus officielle ton intention artistique.

Tout le long de l’unité d’apprentissage et donc, des étapes du processus de création (exploration / perception, expérimentation / manipulation, exécution / réalisation, évaluation / rétroaction), tu devras ajuster ton intention artistique. Tout ajustement devra être présenté selon une différente couleur de sorte que l’on puisse suivre l’approfondissement que tu apportes à tes réflexions dans le temps. Dans le cas d’un croquis (petit format), d’une esquisse (habituellement au crayon) ou d’une ébauche (en peinture) : tu pourras ajouter les ajustements sur ces compositions ou tu pourras fournir une autre version de ces compositions.

**N.B.** Ce travail correspond officiellement à la deuxième étape du processus de création. Toutefois, le document est remplis à la fin ou pendant chacune des autres étapes du processus de création : exploration, expérimentation, exécution, évaluation. Cette deuxième étape est l’objet d’évaluation formative et formative.

Les rubriques ci-dessous n’ont pas besoin d’être remplies de façon chronologique : tu peux aller et venir dans le document à ton aise. À moins d’avis contraire, l’important c’est que tu remplisses l’espace sous chaque rubrique.

1. **Diagramme ou réseau conceptuel incluant :**
* mode d’expression, thème général de l’unité d’apprentissage, intention artistique personnelle par rapport au thème,
* matériaux et le support,
* outils / logiciels, techniques / filtres (p. ex., dans un logiciel de traitement de l’image),
* artistes ou période / époque, mouvement / courant, ou école d’inspiration
* idées par rapport à la présentation de l’œuvre dans le cadre de l’exposition de fin d’unité
1. **Croquis, esquisse ou ébauche : Présente ici**
* les images,
* la composition et,
* utilise les matériaux, outils / logiciel, techniques que tu dis vouloir utiliser.
1. **Paragraphe de 10 lignes :**

Explique ici les idées principales qui sous-tendent ton travail c’est-à-dire ton intention personnelle par rapport au thème et pourquoi tu as choisis d’exploiter plus précisément un tel :

* matériau,
* éléments et principes de la composition,
* outils et techniques,
* artiste, période, mouvement… d’inspiration et,
* façon de présenter l’œuvre dans l’exposition de fin d’unité.
* précision :
* des éléments et des principes favorisés
* du logiciel ou du matériau, des outils ou des instruments utilisés
* du mode d’expression selon que tu travailles en beaux-arts (arts visuels), arts médiatiques ou métiers d’art
* des techniques et des composantes d’exposition ou de production
* des artistes, de la période / époque, du mouvement / courant ou de l’école d’inspiration
* donne une indication de l’échéancier

Analyse et prise de décision en fonction de la mise en situation (thème) ou du sujet spécifique que tu veux aborder par rapport au thème général.

1. **Présentation de l’œuvre :** précise ici comment tu entrevois l’exposition de ton œuvre
* sur présentoir
* au mur
* sur écran
* dans un coin, un lieu surélevé, au côté d’une autre œuvre particulière en complément à la sienne
* etc.
1. **Six (6) artistes d’inspiration choisis parmi les 24 artistes participants à l’exposition *S’Affranchir!* ART POSTAL au XXIe siècle**

|  |
| --- |
| **Artiste 1 : en style télégraphique …** |
| Nom   |  |
| Titre de l’œuvre   |  |
| Mode d’expression et matériaux   |  |
| Ce qui m’attire dans cette œuvre  |  |

|  |
| --- |
| **Artiste 2 : en style télégraphique …** |
| Nom   |  |
| Titre de l’œuvre   |  |
| Mode d’expression et matériaux   |  |
| Ce qui m’attire dans cette œuvre  |  |

|  |
| --- |
| **Artiste 3 : en style télégraphique …** |
| Nom   |  |
| Titre de l’œuvre   |  |
| Mode d’expression et matériaux   |  |
| Ce qui m’attire dans cette œuvre  |  |

|  |
| --- |
| **Artiste 4 : en style télégraphique …** |
| Nom   |  |
| Titre de l’œuvre   |  |
| Mode d’expression et matériaux   |  |
| Ce qui m’attire dans cette œuvre  |  |

|  |
| --- |
| **Artiste 5 : en style télégraphique …** |
| Nom   |  |
| Titre de l’œuvre   |  |
| Mode d’expression et matériaux   |  |
| Ce qui m’attire dans cette œuvre  |  |

|  |
| --- |
| **Artiste 6 : en style télégraphique …** |
| Nom   |  |
| Titre de l’œuvre   |  |
| Mode d’expression et matériaux   |  |
| Ce qui m’attire dans cette œuvre  |  |

1. **Trois artistes retenus comme artistes d’inspiration dans mon travail d’atelier final**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Nom de l’artiste d’inspiration retenu  | Titre de l’œuvre | Mode d’expression et matériau | Ce que je réinvestis dans mon œuvre à partir de cet artiste ou de cette œuvre  |
| 1 |  |  |  |  |
| 2 |  |  |  |  |
| 3 |  |  |  |  |

1. **Format d’exposition :** précise le genre d’exposition
* dans un lieu traditionnel comme une galerie avec vernissage
* sur Internet par l’entremise des média sociaux
* sur le site Web de l’école ou du conseil scolaire
* dans un lieu public très passant comme un centre commercial, un parc
* dans le contexte d’une intervention comme une performance dans un lieu public
* etc.

**Appendice VI :** *Exemples d’énoncés selon les étapes du processus d’analyse critique*

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Réaction initiale (émotions, souvenirs, ressemblance à, etc. qui surgissent rapidement ou spontanément à l’esprit)** | **Description (identification des objets et repérage des éléments de la composition, peut-être un début de symbolisme des objets et éléments en lien avec le thème)** | **Analyse (liens entres les objets et éléments de la composition mais surtout par l’entremise des principes de la composition, début de symbolisme des principes par rapport au thème)** | **Interprétation (qu’est-ce que ça veut dire : transfert symbolique à partir des objets et des éléments et principes du langage présents dans l’œuvre, à partir des découvertes dans la description et dans l’analyse formulation de ce qu’exprime l’artiste – intention artistique – ou des messages – véhiculés par l’œuvre en lien avec ton vécu : plusieurs niveaux d’interprétation peuvent être évoqués mais toujours à partir des preuves qui se trouvent dans l’œuvre seulement)** | **Jugement (pourquoi l’œuvre est intéressante : pertinence de l’œuvre par rapport à la thématique et succès de l’artiste à transmettre son intention artistique, à toucher les émotions ou l’intellect du spectateur; apport de l’œuvre à la compréhension des enjeux socio-politiques, culturels de l’heure; questionnement qui permet de relancer l’œuvre vers de nouvelles interprétations; à quel jalon de l’histoire de l’art l’œuvre appartient-elle?)** |
| **ŒUVRE DE :** Denis Taman BradetteIl y a quelque chose d’insolite dans l’ensemble des images on dirait que c’est comme une documentation parfois sans émotion, « nette frête sec »! d’autres fois ça semble plus chaleureux. | **ŒUVRE DE :** Lise B. L. GouletDans un contenant de plastique transparent, l’artiste met en place des fils d’outils électroniques blancs noirs et bleus. Le pivot d’une tour de dvd supporte une plaque d’argile texturée et glacée en verts, bleutés et orangés qui confine l’ensemble des fils eux-mêmes à la verticale, à l’oblique et en courbe.  | **ŒUVRE DE :** Sylvia AntinozziSon personnage-poupée au corps dodu d’un beige tirant sur le jaune est en contraste avec sa coiffure et ses lèvres d’un rouge éclatant.  | **ŒUVRE DE :** Laurent Vaillancourt1. **Dans mon œuvre, « Le soulier devient le véhicule de la liberté. « Miss Piggy », les bras en l’air, incarne cette liberté.**
2. « Elle [Miss Piggy] est dans le soulier comme dans un wagon de montagnes russes [en anglais – roller coaster]. Attachée, mais oh que libre! »
3. « Miss Piggy » c’est [de plus] l’amour de la francophonie puisqu’elle est follement amoureuse de « Kermit la grenouille », la grenouille, symbole humoristique de la francophonie. »
4. « Le soulier c’est aussi le symbole de la marche des facteurs que Poste-Canada est en train d’éliminer. La liberté prend ici un autre sens, une mise à pied, une liberté forcée. »
5. Finalement, « Les règlements de Postes Canada exigent que l’objet soit enveloppé, autant ils libèrent, autant ils emprisonnent. »
 | **ŒUVRE DE :** Soro Zana*Poste et culture* témoigne donc d’un artiste qui s’affranchit de son pays et culture d’origine sur le plan géographique et de « transposition » vers une autre localité. L’œuvre, par l’intégration de diverses traces de ce nouveau lieu (cuivre et papier collé « Sudbury ») invite le spectateur à réfléchir sur la notion d’émigration, d’adaptation et de graduel enracinement. |
| **ŒUVRE DE :** Alix VozOn dirait que tout éclate dans l’œuvre, une petite fille crie des mots, on dirait qu’elle a un porte-voix invisible qui lui permet de crier les mots pour que tout le monde entende. | **ŒUVRE DE :** Zoraïda AnayaL’artiste présente un avis de décès où elle met en scène un cercueil soutenu par deux porteurs, un de plein pied et l’autre en gros plan de ses jambes et pieds.  | **ŒUVRE DE :** Alix VozLa ligne noire découlant de la bouche accentue la dichotomie, la cézure entre le personnage et le texte. L’ensemble de lignes obliques et le contraste de couleurs créent une composition dynamique alors que le bris entre personnage et texte souligne l’aspect insolite de l’œuvre. | **ŒUVRE DE :** Artina Voz1. ***Ma lettre* « …exprime ce que je ne peux dire en mots… ».**
2. L’artiste nous rappelle tout ce que contient une lettre à savoir l’émotion exprimée et la personnalité de l’auteure, l’expérience de lecture vécue par le destinataire et, finalement, le parcours explicite de la missive (timbre, estampillage, marques de manipulation, d’intempérie).
 | **ŒUVRE DE :** Collectif Paradigme perdu « Depuis les fresques du Trecento, voire l’Antiquité, il y aura toujours de l’amour, de la haine, de la foi, de la peur, de la guerre et, de la compassion. » |
| **ŒUVRE DE :** Marion BordierC’est très « clean » comme représentation, on dirait un laboratoire pour étudier un spécimen, il n’y a pas une mouche ou une saleté, c’est très propre. | **ŒUVRE DE :** Paule Madeleine CharlandL’artiste utilise la peinture comme mode d’expression dans *Espoir et fragilité*. Pour ce faire elle choisit de peindre sur une palette en bois très léger réitérant son statut d’artiste et trouvant réponse au budget limité permis pour l’affranchissement de son œuvre par la poste.  | **ŒUVRE DE :** Gilles Davidson En insérant au centre gauche de l’œuvre son œil, il confronte le spectateur à son propre questionnement par rapport à l’ère numérique. Son regard est direct, il ne dit ni oui ni non, il observe, il accepte en ce moment de ne poser aucun jugement.  | **ŒUVRE DE :** Gilles Davidson L’univers est aussi composé de sphères et demi sphères lumineuses par-dessus lesquelles un système complexe de lignes droites de diverses épaisseurs et couleurs suivent une variété de trajectoires symbolisant ainsi une toile numérique en perpétuelle mutation.  | **ŒUVRE DE :** Luce Marquis*Je partirai* invite donc le spectateur à l’aventure du langage non figuratif, cette grande aventure qui voit le jour au milieu du XXe siècle. Au Canada, Paul-Émile Borduas en fut le principal instigateur (voir Automatisme, Refus global). |
| **ŒUVRE DE :** Luc BihanJe me demande pourquoi c’est filmé en noir et blanc? | **ŒUVRE DE :** Linda Renaud FisherÉ2. : « L’œuvre incorpore de multiples couches alternant symboles, textes, fragments de papier et couleurs associées avec Postes Canada. » | **ŒUVRE DE :** Denis LeclercL’artiste fait grand usage du principe de répétition : rappel des couleurs et du blanc, ligne courbe ainsi que forme stylisée des mains et des pieds en arrière-plan, formes qui permettent qui à leur tour de pointer dans toutes les directions… | **ŒUVRE DE :** Nathalie FrenièreL’artiste ne se prononce pas sur le mode de communication – son format, sa composition – mais elle choisit de réitérer l’importance du contact humain. Dans son œuvre, les corps sont prêts l’un de l’autre : ils sont face à face, l’un au côté de l’autre, jamais seuls. | **ŒUVRE DE :** Susan Gold / SmithDans « *Pigeon voyageur : L’oiseau qui ne vole pas* » l’artiste nous confronte à la contradiction d’un pigeon voyageur qui ne peut voyager et, donc, accomplir sa mission. L’ensemble des corps d’oiseaux sur le dos nous présente le triste sort de Postes Canada.   |
| **ŒUVRE DE :** Lucie FortinOn dirait une boîte à mystère. Je n’ai aucune idée de ce que ça veut dire. Tout est bien rangé. | **ŒUVRE DE :** Paul WaltyLes personnages sont caricaturés et stylisés. Il semble que les corps du haut et du bas sont masculins tandis que celui du centre est féminin. Les mains et les pieds sont exagérément grands. Le personnage du haut tient dans ses mains une clochette et une baguette. Il possède aussi deux paires de bras. | **ŒUVRE DE :** Joseph Muscat« À gauche sur le fond argent, un quadrillage de petites boîtes en métal symbolique des boîtes postales qui annoncent l’avenir […et] qui se trouvent en milieu rural ou dans les complexes d’appartements ou de condominium. Ils annoncent l’avenir de la poste canadienne. | **ŒUVRE DE :** André Pilon L’artiste situe l’œuvre en hiver : la base des boîtes postales est recouvert d’une couche de neige et forme une oblique. Le dessus des boîtes est aussi recouvert de neige en ligne oblique légèrement ascendante. Cela fait-il référence à la difficulté pour le destinataire de récupérer son courrier dans les intempéries? | **ŒUVRE DE :** Chantal Leblanc« Cette possibilité de communiquer de façon accélérée ou plutôt express suit la tendance de la satisfaction instantanée. Nous vivons dans un monde à deux vitesses celle des communications virtuelles et aussi celle des échanges humains en vrai de vrai. » |

**Appendice VII :** *Analyse critique (9e-10e année)*

**Gabarit d’analyse critique**

|  |  |
| --- | --- |
| ***Nom de l’artiste*** |  |
| ***Titre de l’œuvre***, année d’exécution |  |
| ***Dimensions*** (p. ex., 10 cm x 20 cm) |  |
| ***Mode d’expression*** en Beaux-arts – Arts visuels ***Genre, pratiques et techniques*** en Arts médiatiques ou ***Mode d’expression*** en Métier d’art (p. ex., Beaux-arts : média mixtes – collage, dessin, peinture / Arts médiatiques : Cinétique – art vidéo, tournage, montage / Métier d’art : mosaïque)  |  |
| ***Matériau*** (p. ex., argile) |  |
| ***Sujet de l’artiste par rapport au grand thème*** |  |
| **Au sujet de l’œuvre : rédigez en style télégraphique et en vous appuyant sur vos connaissances et expériences antérieures en analyse critique (p. ex., durant les jeux-activités, votre travail d’atelier, les discussions avec votre enseignant ou enseignante, avec vos pairs et lors de l’analyse critique de fin d’unité)** |
| ***Réaction initiale***(premières impressions de façon spontanée : notez les émotions ressenties, souvenirs qui surgissent, intuitions au sujet de l’intention artistique) **Par exemple :**  |  |
| ***Description*** (ce que se trouve dans l’œuvre : repérez et nommez les objets et les éléments de la composition, début du transfert symbolique par rapport à la thématique)**Par exemple :** |  |
| ***Analyse*** (comment l’œuvre est organisée, sa composition : repérez et identifiez les principes de la composition, début du transfert symbolique par rapport à l’intention artistique)**Par exemple :** |  |
| ***Interprétation*** (qu’est-ce que ça veut dire : établissez le transfert symbolique par rapport à l’intention artistique et à partir des objets et des éléments et principes du langage en arts visuels, en arts médiatiques ou en métier d’art présents dans l’œuvre)**Par exemple :** |  |
| ***Jugement*** (pourquoi l’œuvre est intéressante : succès de l’artiste à transmettre son intention artistique, à toucher les émotions ou l’intellect du spectateur; comment l’œuvre permet de faire comprendre des enjeux du monde actuel; questionnement qui permet d’imaginer d’autres niveaux d’interprétation; où se situe l’œuvre dans l’histoire de l’art)**Par exemple :** |  |

**Appendice VIII :** *Analyse critique (11e-12e année)*

**Gabarit d’analyse critique**

|  |  |
| --- | --- |
| ***Nom de l’artiste*** |  |
| ***Titre de l’œuvre***, année d’exécution |  |
| ***Dimensions*** (p. ex., 10 cm x 20 cm) |  |
| ***Mode d’expression*** en Beaux-arts – Arts visuels ***Genre, pratiques et techniques*** en Arts médiatiques ou ***Mode d’expression*** en Métier d’art (p. ex., Beaux-arts : média mixtes – collage, dessin, peinture / Arts médiatiques : Cinétique – art vidéo, tournage, montage / Métier d’art : mosaïque)  |  |
| ***Matériau*** (p. ex., argile) |  |
| ***Intention artistique stipulée par l’artiste*** |  |
| **Au sujet de l’œuvre** |
| ***Rédigez en style télégraphique*** |
| ***Réaction initiale***(premières impressions spontanées : émotions ressenties, souvenirs qui surgissent, premières intuitions au sujet de l’intention artistique)**Par exemple :**  |  |
| ***Description*** (ce qui se trouve dans l’œuvre : nommez les objets, les éléments de la composition, début du transfert symboliques par rapport à la thématique et à l’intention artistique)**Par exemple :** |  |
| ***Analyse*** (comment l’œuvre est organisée, sa composition : identifiez les principes de la composition, début du transfert symbolique par rapport à l’intention artistique)**Par exemple :** |  |
| ***Rédigez en phrases complètes, une idée par phrase*** |
| ***Interprétation*** (qu’est-ce que ça veut dire : transfert symbolique par rapport à l’intention artistique et à partir des objets et des éléments et principes du langage présents dans l’œuvre, messages véhiculés par l’œuvre à partir des objets et du langage exploités par l’artiste)**Par exemple :**  |  |
| ***Jugement*** (pourquoi l’œuvre est intéressante : pertinence de l’œuvre par rapport à la thématique et succès de l’artiste à transmettre son intention artistique, à toucher les émotions ou l’intellect du spectateur; apport de l’œuvre à la compréhension des enjeux socio-politiques, culturels de l’heure; questionnement qui permet de relancer l’œuvre vers de nouvelles interprétations; à quel jalon de l’histoire de l’art l’œuvre appartient-elle?)**Par exemple :**  |  |